

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2014-2015

ÉCOLE SAINTE-ODILE

ORDRE DU JOUR

Séance du mardi 21 octobre 2014, 18 h 30, salon du personnel

N.B. La présidence du conseil d'établissement n'étant pas encore déterminée, c'est la directrice de l'école qui présidera le début de l'assemblée. Celle-ci assurera également le secrétariat jusqu'au point 04.

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 
3. Adoption du procès-verbal de la rencontre de juin dernier 
4. Présentation du procès-verbal de l'assemblée générale 

5. Nomination aux postes de président(e), secrétaire et trésorier(ère). Rappel du représentant au comité de parents et de son substitut.
N.B. À compter de ce moment, la présidence et le secrétariat seront assumés par les personnes nommées.

6. Points de décision :
 - 6.1 Règles de régie interne et entre autres : 
 - Horaire et calendrier des rencontres
 - Adoption du budget de fonctionnement du C.E.
 - 6.2 Représentant au comité de parents
 - 6.3 Sorties éducatives 
 - 6.4 Horaire du préscolaire lors des sorties éducatives
 - 6.5 Activités de Noël (15 et 19 décembre)
 - 6.6 Campagne de financement
 - 6.7 Approbation des mesures de sécurité de l'établissement

7. Points de discussion :
 - 7.1 Évaluation de la dernière assemblée générale et des rencontres de parents.
 - 7.2 Photos scolaires

8. Points d'information :
 - 8.1 Dénonciation des conflits d'intérêts 
 - 8.2 Mot de la responsable du service de garde
 - 8.3 Recueil des politiques et des règlements
 - 8.4 Réclamation des frais de garde/déplacements pour le C.E. 
 - 8.5 Situation financière
 - 8.6 Modification des limites de vitesse dans le quartier
 - 8.7 Élections scolaires

9. Autres sujets :
 - 9.1 Aide aux devoirs
 - 9.2 École en forme et en santé
 - 9.3 Anglais intensif

10. Levée de la réunion

 Documents remis séance tenante

 Documents en pièces jointes

Conseil d'établissement
Séance ordinaire
2825, rue du Curé-Couture

Mardi 21 octobre 2014 à 18 h 30

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue

Présentation des membres

M. Patrick Gingras (parent)	Mme Lison Pelletier (ens.)
M. Patrice Julien (parent)	Mme Julie Charron (ens.)
Mme Marie-Maude Chevrier (parent)	Mme Noémie Côté (ens.)
M. Mélanie Vermette (parent)	Mme Danielle Beaumier (s.de garde)
M. Christian Robert (parent)	Mme Nancy Cloutier (pers. de soutien)
Mme Mélinda Tremblay (parent)	Mme Jacinthe Gagné (ens.)
M. Alexandre Lefebvre (ens.)	Mme Audrey Noël (ens.)
Mme Marie-Eve D'Ascola (dir.)	

La direction remet aux membres du conseil des documents concernant le conseil d'établissement.

Consignation des présences et vérification du quorum

Constatant qu'il y a quorum, la direction déclare ouverte la séance ordinaire du conseil d'établissement à 18 h 32.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Christian Robert, appuyé par Lison Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que propose avec des ajouts au point 9.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre de juin dernier

Il est proposé par Marie-Maude Chevrier et appuyé par Alexandre Lefebvre d'adopter le procès-verbal du 17 juin 2014.

4. Présentation du procès-verbal de l'assemblée générale

La direction présente le projet de procès-verbal de l'assemblée générale qui sera accepté lors de l'assemblée générale de 2015. Le projet semble fidèle à la rencontre et est accepté par les membres du conseil d'établissement. Il est proposé par Mélanie Vermette et appuyé par Mélinda Tremblay d'adopter le projet de procès-verbal de l'assemblée générale du 17 septembre 2014.

5. Nominations aux postes de président (e), secrétaire et rappel du représentant au comité de parents et de son substitut.

Conformément aux règles de procédures, la direction agit comme président d'élection.

Sur proposition de Christian Robert, appuyé par Mélanie Vermette, madame Marie-Maude Chevrier est nommée présidente du conseil d'établissement de l'école Sainte-Odile.

Sur proposition de Jacinthe Gagnée, appuyé par Mélinda Tremblay, monsieur Patrice Julien est nommé représentant au comité de parents de la commission scolaire. Les membres du conseil d'établissement ne désirent pas nommer de substitut.

6. Points de décision

6.1 Règles de régie interne

Voici les dates, lieu et horaire proposés et retenus pour la tenue du conseil d'établissement pour l'année 2013-2014 :

Dates : **21 octobre 2014**
16 décembre 2014
27 janvier 2015
24 mars 2015
19 mai 2015
9 juin 2015

Heure : 18 h 30

Lieu : École Sainte-Odile (Salon du personnel)
2825, rue Curé Couture
Québec
G1L 4P7

La direction informe les membres du conseil d'établissement que le budget alloué pour l'année est de 855 \$ + un solde de 657\$ restant de l'an dernier, pour un total de 1 512\$ à dépenser cette année. La direction va revoir les dépenses admissibles selon la loi à ce poste budgétaire afin d'optimiser l'utilisation de ces sommes.

Sur proposition de Noémie Côté, appuyé par Audrey Noël, il est résolu d'accepter les règles de régie interne incluant le calendrier des séances ordinaires du conseil d'établissement de l'école Sainte-Odile pour l'année scolaire 2014-2015.

6.2 Représentant au comité de parents

Ce point est annulé puisque le sujet a déjà été traité au point 5.

6.3 Sorties éducatives

Sur proposition de Marie-Maude Chevrier, appuyée par Nancy Cloutier, les sorties éducatives présentées sont approuvées en bloc.

6.4 Horaire du préscolaire lors des sorties

Afin de permettre aux classes de préscolaire d'effectuer des sorties éducatives avec les élèves, il est proposé que les trois groupes concernés aient un horaire modifié pour 2 sorties éducatives (une en janvier et l'autre en février), soit de 8 h 15 à 11 h 30 et de 13 h à 14 h 27. Il est proposé par Christian Robert et appuyé par Danielle Beaumier d'accepter la proposition.

6.5 Activité de Noël (15 et 19 décembre)

La direction propose une sortie à V'la l'bon vent le 15 décembre prochain afin de voir la chorale de l'école chanter et comme activité de Noël d'aller voir un film avec les élèves le 19 décembre 2014, en avant-midi. La direction propose de faire l'horaire continu

jusqu'à 13h15. Il est donc proposé par Alexandre Lefebvre et appuyé par Noémie Côté d'accepter la sortie à V'la l'bon vent, la sortie au cinéma et l'horaire continu.

6.6 Campagne de financement

La direction propose la vente de pains avec la distribution lors des rencontres de parents au mois de novembre. Les sommes iront directement aux élèves selon le montant que chacun aura amassé. La suggestion est retenue et il est proposé par Mélinda Tremblay, appuyé par Marie-Maude Chevruev d'accepter la campagne de financement et les modalités proposées.

6.7 Approbation des mesures de sécurité de l'établissement

La direction présente aux membres du conseil d'établissement le cartable des mesures de sécurité et fait un rapide survol. Il est proposé par Audrey Noël et appuyé par Nancy Cloutier d'accepter les mesures de sécurité de l'établissement.

7. Points de discussion

7.1 Évaluation de la dernière assemblée générale et des rencontres de parents

Nous discutons de la dernière assemblée générale et des rencontres d'information aux parents. Nous croyons que c'est une bonne idée de faire l'assemblée générale lors de la rencontre de parents. Les membres suggèrent de conserver cette formule gagnante, mais d'inviter les parents avec des heures fixes soit : 18h pour l'assemblée générale des parents avec présentation de l'équipe-école et 18h30 pour la rencontre des parents dans les classes. On propose également de conserver dans la lettre d'invitation une demande de communiquer avec la direction de l'école afin de manifester son intérêt de se présenter comme membre du conseil d'établissement et de préparer un discours. Ceci permet de mieux préparer les élections, au besoin.

7.2 Photos scolaires

Nous discutons des nouvelles photos scolaires. Les membres du conseil d'établissement proposent le statu quo pour la prochaine année scolaire.

8. Points d'information

8.1 Dénonciation des conflits d'intérêts

Chaque membre est invité à dénoncer par écrit son intérêt direct ou indirect dans une ou des entreprises qui mettent en conflit son intérêt personnel et celui de l'école.

8.2 Mot de la responsable du service de garde

La responsable du service de garde rappelle la formation des groupes et parle des activités parascolaires offertes. La chorale chantera à V'la l'bon vent le 14 décembre en soirée et le 15 décembre en après-midi. Danielle parle également d'actif au quotidien, un programme qui se fait en collaboration avec les enseignants du préscolaire et d'éducation physique afin de développer la psychomotricité chez nos élèves de préscolaire. En terminant, elle fait un retour la dernière journée pédagogique où les élèves ont côtoyé des alpagas. Finalement, le service de garde offrira la possibilité de prendre des photos des enfants avec leurs parents avec le décor d'Halloween effectué pour l'occasion.

8.3 Recueil des politiques et des règlements

La direction rappelle aux membres la possibilité de demander à la direction les documents concernant les règlements et les politiques de la commission scolaire au besoin. De plus, elle souligne que la plupart des documents nécessaires sont disponibles sur le site internet de la commission scolaire à l'adresse suivante : www.cscapitale.qc.ca

8.4 Réclamation des frais de garde/déplacements pour le C.E.

La direction présente aux membres le formulaire pour réclamer des frais de garde au besoin.

8.5 Situation financière

La direction informe les membres des impacts des choix politiques et de la situation financière de l'école.

8.6 Modification des limites de vitesse dans le quartier

La direction informe les membres que la ville diminuera à 30km/h la vitesse autour de l'école dans les prochaines semaines, suite à plusieurs démarches auprès de la ville.

8.7 Élections scolaires

La direction donne des informations concernant l'implication possible aux élections scolaires.

9. Autres sujets

9.1 Aide aux devoirs

La direction informe les membres du conseil d'établissement que cette année, l'aide aux devoirs prendra la forme d'un soutien pédagogique au 2e cycle seulement. Le but sera de revoir avec certains élèves ciblés des notions moins bien comprises afin d'augmenter les résultats chez les élèves. Le 2e cycle a été ciblé puisque c'est le cycle où les difficultés scolaires ressortent le plus. Il est donc proposé par Patrick Gingras et appuyé par Jacinthe Gagné d'accepter le nouveau modèle proposé.

9.2 École en forme et en santé

La direction informe les membres que l'enseignant d'éducation physique proposera des activités qu'il fera vivre aux élèves du 3e cycle dans le cadre du programme École en forme et en santé. Il est proposé par Alexandre Lefebvre, appuyé par Noémie Côté d'accepter la proposition.

9.3 Anglais intensif

Les membres du conseil d'établissement désirent avoir plus d'informations concernant la possibilité d'offrir l'anglais intensif éventuellement à l'école Sainte-Odile. La direction propose de se renseigner davantage auprès des services éducatifs et de préparer une présentation plus étoffée pour les membres du conseil d'établissement afin que tous soient mieux outillés pour débattre du sujet.

10. Levée de l'assemblée

À 21 h 02, l'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare levée la séance ordinaire du conseil d'établissement.

Marie-Maude Chevrier
Présidente

Marie-Eve D'Ascola
Directrice